



Communiqué de presse

Mercredi 13 novembre 2019

**Attentats du 13 novembre 2015 :
la Ville de Paris se constituera partie civile**

Ce mercredi 13 novembre, à l'issue des cérémonies de commémorations des attentats de Paris et de Saint-Denis du 13 novembre 2015 et à la demande des associations de victimes *13onze15* et *Life for Paris*, Anne Hidalgo a annoncé que la Ville de Paris se constituera partie civile au procès qui s'ouvrira au premier semestre 2021.

La Ville de Paris sera toujours présente aux côtés des associations de victimes du 13 novembre 2015.